

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



Carghese

— CASA CUMUNA —

DÉLIBÉRATION**SÉANCE DU 02 MARS 2026**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le vingt quatre février deux mille vingt-six, sont réunis, l'an deux mille vingt-six, le deux mars, à quatorze heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François GARIDACCI.

Le quorum n'a pas été atteint à l'occasion de la dernière réunion du conseil municipal le 24.02.2026.

Membres : 15**N°2026/10**

MEMBRES : ALESSANDRI Jérôme - ALESSANDRI Stéphanie - CINOTTI Sandrine - COLONNA DE LECA CRISTINACCE Frédéric - DRAGACCI-CODACCIONI Hélène - FRIMIGACCI Lucie - FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle - GARIDACCI François - MIGEVAULT Pierre-Jean - NEGRONI-DESINI Vannina - PAOLI Jean-Paul - POGGI Dominique - SUSINI Ange - ZANETTACCI Alexia - ZANNETTI Pierre

ABSENTS :

Migeval Pierre-Jean, Dragacci-Codaccioni Hélène, Colonna De Lecca Cristinacce Frédéric

Procurations : Alessandri Stéphanie, Paoli Jean-Paul

OBJET : Délibération relative au plan de financement du fonctionnement du centre culturel

Mme.....Cinotti Sandrine.....a été nommé(e) secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose aux élus de solliciter une aide financière auprès de la Collectivité de Corse, afin que celle-ci co-finance les dépenses de fonctionnement du centre culturel de l'année 2026, dont le montant estimatif s'élève à hauteur de 346 898 euros.

Monsieur le Maire propose de scinder cette demande en deux volets. Une part de la subvention sollicitée correspondrait à 60% de la dépense précitée, soit 208 138,80 euros, et une autre part, exceptionnelle et liée au fait que Cargèse soit une commune rurale de moins de 2 000 habitants, correspondrait à 5% de celle-ci, soit 17 344,90 euros.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ADOpte ce plan de financement, tel que décrit ci-dessus.

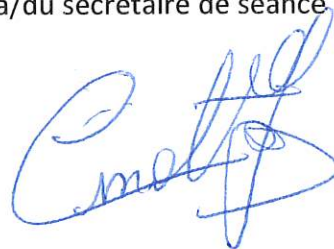
Pour : 12 dont 2 procurations
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Signature du Maire

A black ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE CORTI" and "2026" at the bottom, with a central emblem.

Signature de la/du secrétaire de séance

A blue ink signature is written in a cursive style.